



# Info-délits



## Division prévention criminalité

### Votre Gérant de sécurité :

Adjudant Christian Borloz  
Centre Gendarmerie Mobile  
Les Granges Neuves 2  
1847 Rennaz

☎ 021 557 88 05

☎ 079 446 65 02

[christian.borloz@vd.ch](mailto:christian.borloz@vd.ch)



## Ollon

**Urgence : 117**

### Gendarmerie d'Aigle :

☎ 021 557 78 21

### Gendarmerie Rennaz :

☎ 021 557 88 21

### Police Ollon :

☎ 024 468 17 37



## Novembre 2016

Date	Délict	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
Sa 05	Cambriolage	Ollon, ch. d' Arbosson	Villa	Porte-fenêtre forcée	
Ma 08	Cambriolage	Ollon, ch. des Vergers	Villa	Porte-fenêtre forcée	
Ve 04 / Lu 07	Vol dans un véhicule	Ollon, ch. de Criblet	Parking/garage public	Introduction clandestine	

Pour la même période, trois vols simples, un vol de cycle et un cas de dommages à la propriété nous ont été rapportés.

### Envoi de la feuille Info-Délits par mail

Nous rappelons aux partenaires qui reçoivent nos informations mensuelles en « version papier » qu'ils peuvent l'obtenir directement par mail. Il suffit simplement de transmettre au gérant de la sécurité, [christian.borloz@vd.ch](mailto:christian.borloz@vd.ch) votre adresse électronique. Ces informations restent confidentielles.



## Informations, conseils du mois

### Vols à la tire - vols dans les lieux publics

Les pickpockets œuvrent souvent dans les lieux publics très fréquentés où ils peuvent s'approcher discrètement de leurs victimes en se fondant naturellement dans la foule. Leurs lieux de prédilection sont : les gares, les transports en commun, les centres commerciaux et les grandes manifestations (marchés de Noël, rencontres sportives, concerts, etc...). Ces malfaiteurs agissent rarement seuls et préfèrent opérer en petits groupes leur permettant de mieux détourner l'attention des victimes. Bousculade, demande de renseignements ou de monnaie font partie de leurs modes opératoires. Ils sont à l'affût de la moindre inattention de leurs futures victimes.

### Conseils

- En réglant vos achats, vos consommations, ou autre, gardez toujours votre porte-monnaie à la main.
- N'emportez avec vous que l'argent nécessaire.
- Soyez vigilant si un inconnu vous demande de lui faire de la monnaie.
- Privilégiez le paiement par carte bancaire, carte de crédit ou Postcard.
- Lorsque vous retirez de l'argent au bancomat / postomat, soyez discret en composant le code NIP. Celui-ci ne doit pas se trouver au même endroit que les cartes de crédit. Ne comptez pas l'argent reçu de manière trop visible.
- Ne laissez pas sans surveillance vos sacs à main ou vos vêtements.
- Ne laissez jamais vos sacs à main dans le chariot d'achat.
- Dans les parkings, si vous êtes interpellés pour quelconque motif, ne vous séparez pas de votre sac à main.
- Lorsque vous vous déplacez dans la rue, portez votre sac en bandoulière serré sous votre bras, du côté opposé à la route.

Pour rappel, les pièces d'identité ne doivent pas être laissées à la vue de tous. Comme les valeurs, ces documents doivent être cachés. Un voleur peut s'en approprier pour créer un faux profil sur un site de réseau social et y diffuser des éléments préjudiciables (photos, déclarations), contracter des abonnements ou crédits à son nom, voire ouvrir un compte bancaire.

### Soirée de fin d'année des correspondants

Compte tenu d'une fin d'année particulièrement chargée, la soirée des correspondants se tiendra dans le courant du printemps 2017 au Centre de la Blécherette.



En cette fin d'année 2016, le Gérant de la sécurité vous remercie pour votre partenariat. Il vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur, joie et santé pour 2017.

Le Gérant de sécurité : Christian Borloz , adjudant

**Abonnez-vous et soyez au courant des dernières actualités de la Police Cantonale en matière de prévention et de sécurité**

<https://www.facebook.com/policevd>

<https://twitter.com/policevaudoise>

<https://www.youtube.com/user/policeVD>

<https://instagram.com/policevd/>